tions sont diverses et multiples : Je les indiquerai dans une autre lettre. L'élection législative d'Ostende a été le premier indice révélateur — ou accusateur — de cette situation regrettable.

Depuis ma dernière, lettre les associations conservatrices et indépendantes de Bruxelles se sont entendues sur ces bases: chacune d'elles désignera la moitié des candidats législatifs et un comité de délégués des deux associations présidera à la direction de la lutte.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Séance du lundi 27 juin

Présidence de M. FLOQUET, président.

La séance est ouverte à 2 heures.

L'ÉLECTION DU SÉNAT

par le suffrage universel

Discours de M. Labordère

M. Labordère, dépose une proposition de loi tendant à modifier la loi du 27 novembre 1875, sur l'élection des sénateurs.

Il demande l'urgence et, en conséquence, il lit l'exposé des motifs de sa proposition.

Il y est dit que, si l'on ne donne pas satisfaction à l'opinion publique, il est à craindre qu'on en arrive à demander des réformes à la force et à la violence. (Mouvements divers. — Bruit.)

L'auteur de la proposition est et reste partisan d'une chambre unique.

Eh bien, le seul moyen d'avoir une Chambre unique, c'est de donner à ses électeurs une preuve que l'on a en eux une pleine confiance et qu'on ne les considère pas comme incapables de nommer une assemblée telle que le Sénat.

C'est en décembre que doit avoir lieu l'élection des délégués sénatoriaux ; l'urgence est donc indispensable si l'on veut que la loi puisse être votée en temps utile.

M. Raynal

M. Raynal combat l'urgence. La loi dont il s'agit touche à la révision constitutionnelle.

Vif incident

M. Achard et d'autres membres interrompent à l'extrême gauche.

M. Raynal déclare qu'il y a longtemps qu'il a renoncé à obtenir l'adhésion de M. Achard.

M. Achard. — C'est grâce à moi que vous êtes ici (Bruit à l'extrême gauche. — Vives réclamations au centre).

M. le Président. — Si vous continuez, monsieur Achard, je vous rappellerai à l'ordre.

M. Raynal. — Il suffit de le rappeler à la vérité.

M. Michelin. — Nous ne pouvons pas tolérer les insolences de l'opportunisme. (Exclamations au centre. — A l'ordre!)

M. Raynal. — Celui qui a prononcé cette parole est, du fait d'insolence, un maître; et, pour ma part, je suis prêt à lui répondre. (Bruit.)

M. le président déclare qu'il n'avait pas entendu l'interruption, sans quoi il l'eût sévèrement reprimée.

M. Raynal

M. Raynal continue et dit qu'enlever à une proposition de ce genre le bénéfice de la maturité des deux délibérations serait un mauvais procédé pour l'autre Chambre. (Approbation au centre.)

Le Sénat s'est-il donc montré hostile à la Chambre? S'est-il donc produit un mouvement d'opinion depuis que M. Michelin a déposé sa proposition, il y a deux ans ? (Bruit à l'extrême gauche).

M. Lafont et d'autres membres. — Il y a six mois seulement.

M. Raynal termine en déclarant qu'on ne peut aborder une pareille question que dans des conditions de sereinité et de dignité incompatibles avec une déclaration d'urgence. (Applaudissements au centre.)

Discours de M. Pichon

M. Pichon répond que la question a été discutée vingt fois à la Chambre et au Congrès, et qu'elle peut être affranchie de la formalité de la double délibération. Le parti républicain se confond aujourd'hui avec la nation ; il a des racines profondes dans la démocratie, et cependant le suffrage universel n'est pas tout puissant et la souveraineté nationale n'est pas une réalité ; c'est ce principe de la souveraineté nationale que la proposition demande de consacrer. Est-il digne de cette assemblée de discuter la question d'urgence? est-ce que la solution immédiate ne s'impose pas?

L'orateur ne croit pas pouvoir hésiter à voter l'urgence, alors même qu'il s'agit d'une assemblée dont l'utilité lui semble très contestable. (Murmures au centre et à gauche).

M. le Président dit que, quand il s'agit de répondre a un orateur comme M. Raynal, il faut laisser une certaine latitude à celui qui s'en charge.

M. Pichon termine en demandant à la Chambre de se souvenir de la conduite de ses illustres devanciers Ledru-Rollin, Lamartine.

Discours de M. Rouvier, président du conseil

M. Rouvier déclare qu'il est décidé à ne pas se prononcer sur le fond même de la question.

Répondant directement au précédent orateur, le ministre se demande s'il n'y a pas témérité de la part d'un jeune républicain qui trouve la République établie, de critiquer les vieux républicains qui l'ont faite au prix de leur liberté.

Revenant à la proposition de M. Labordère, l'orateur estime que l'élection au premier ou au deuxième degré est toujours l'expression du suffrage universel.

Protestant ensuite contre les mots de violence et de force employés par M. Labordère, il déclare qu'il est fermement résolu à faire respecter la loi et à maintenir l'ordre.

Arguant ensuite de la discussion des projets militaires et du budget dont la Chambre doit s'occuper d'ici à la fin de l'année, le ministre conclut contre l'urgence.

Réplique de M. Labordère

M. Delafosse combat aussi l'urgence.

M. Labordère réplique qu'il veut la révision de la Constitution par les moyens légaux. On ne doit pas tenir compte des mesquines considérations ministérielles ; la question est de celles sur lesquelles il n'est pas permis de transiger, car le suffrage universel est la base des institutions républicaines. Si le suffrage universel disparait, a-t-on autre chose à mettre à sa place? Si le suffrage universel manque, a-t-on une force morale à mettre à sa place ?

M. Spuller, avec vivacité. — Nous aurons la justice et le droit.

L'urgence repoussée

L'urgence est repoussée par 317 voix contre 205.

La séance est suspendue.

LA LOI MILITAIRE

Après une suspension de vingt-cinq minutes, la Chambre reprend la suite de la discussion du projet militaire (art. 30.)

M. Reymond développe son amendement qui tend à assimiler l'école normale supérieure, l'école centrale, l'école des mines, l'école des hautes études commerciales aux écoles polytechniques, Saint-Cyr et forestière.

M. Reille demande le renvoi de l'amendement de M. Reymond à la commission. Ce dernier a accepté.

M. Brialou combat les privilèges accordés par l'article 20 à certaines catégories de jeunes gens.

Après une réplique de M. Laisant, le paragraphe 1er de l'article 20 est adopté.

L'amendement de M. Lorois n'admettant aucune condition de taille, pour les élèves des écoles polytechniques. Saint-Cyr, Forestière. est renvoyé à la commission.

Tous les autres paragraphes de l'article 20 sont adoptés sans changements.

La suite de la discussion est renvoyée à demain.

La séance est levée.

NOUVELLES DU JOUR

La taxe sur les étrangers

Paris, 27 juin. — Le ministre des affaires étrangères accompagné de M. Clavery, directeur des affaires commerciales, a été entendu par la commission relative à l'établissement d'une taxe sur les étrangers. M. Flourens a déclaré accepter la rédaction du projet adoptée par la commission, rédaction qui est la suivante :

» Tout étranger arrivant dans une commune devra faire une déclaration de résidence en justifiant de son identité.

» A cet effet, il sera tenu à la mairie de chaque commune, un registre destiné à l'immatriculation des étrangers.

» Tout étranger résidant en France sera astreint à la taxe frappant les français dispensés du service militaire. «

La Droite

Paris, 27 juin.— La Droite, réunie sous la présidence de M. de Larochefoucauld, a continué aujourd'hui à délibérer sur la loi militaire.

A l'unanimité, elle a confirmée à son bureau les pouvoirs qu'elle lui avait déjà donnés en vue d'une entente commune avec l'Union conservatrice.

Bonnes nouvelles du Tonkin

Paris, 27 juin. — Le courrier d'Indo-Chine est arrivé.

Les nouvelles qu'il apporte sont satisfaisantes. Il n'y a aucun fait militaire à signaler au Tonkin. Il n'y a eu que quelques escarmouches de pirates sans importance ; les pirates disparaissaient lorsque les troupes françaises arrivaient.

Au Cambodge, il y a eu quelques luttes insignifiantes. La situation est calme.

Le traité franco-chinois

Paris, 27 juin. — Avant la séparation des Chambres, le gouvernement deposera un projet de loi portant ratification de la convention conclue par M. Constans avec la Chine et reglant la délimitation du Tonkin et de l'Annam.

En Alsace-Lorraine

Strasbourg, 27 juin. — La *Landeszeitung* publie un décret impérial qui relève M. Jannez à Sarreguemines de ses fonctions de conseiller d'Etat.

Pagny-sur-Moselle. — Des mesures de police viennent de prescrire, en Alsace-Lorraine, de remplacer les enseignes des débits, auberges et hôtels écrites en langue française, par des enseignes écrites en allemand.

Un mariage

Paris, 27 juin. — Ce matin à onze heures et demie, a eu lieu à la mairie du 8e arrondissement, le mariage de M. Leon Grévy, neveu du président de la République. et de Mlle Louise Libiche, fille du sénateur d'Eure-et-Loir.

Les témoins de M. Léon Grévy étaient : M. Jules Grévy, président de la République et le général Paul Grévy, sénateur ; ceux de Mlle Labiche : M. Le Royer, président du Sénat et M. Mesquite, maire de Nogent-le-Roi, vice-président du conseil général d'Eure-et-Loire.

A midi précis, les mariés ont fait leur entrée dans l'église de la Madeleine. Mlle Labiche donnait le bras à son père, M. Labiche.

Après quelques personnes de la famille venait M. Grévy, président de la République.

Pendant la cérémonie religieuse, M. Sellier, artiste de l'Opéra, s'est fait entendre.

Ouvriers tisseurs lyonnais arrêtés à New-York

New-York, 27 juin: — Une vingtaine d'ouvriers tisseurs de Lyon, arrivés ici par la *Gascogne*, sont détenus à Castlen-Garden, en attendant le resultat de l'enquête ouverte sur l'exactitude de la declaration faite par eux qu'avant de quitter la France leurs services étaient l'objet d'engagements pris en Amérique.

Inondations

Paris, 27 juin. — On signale des inondations dans les departements de l'Ariège et du Lot par suite des derniers orages. Sur plusieurs points les chemins de fer sont coupés.

L'incident de Tarbes

Tarbes, 27 juin. — Certains télégrammes, ayant beaucoup exagéré un incident regrettable survenu samedi soir, à la retraite masquée qui devait préluder la cavalcade de charité, le lendemain, voici exactement ce qui s'est passé.

Au dernier moment une partie de la garnison refusa son concours, par suite d'un conflit survenu huit jours auparavant entre la population et quelques officiers d'artillerie.

La musique des pompiers partit seule, suivie d'environ 8,000 personnes ; arrivés sur la place Maubourguet, devant le cercle des officiers d'artillerie, la foule hua et siffla, mais il n'y eut pas d'échauffouré proprement dite.

Un seul incident sérieux se produisit : un commandant d'artillerie fut entouré par la foule et une patrouille venant à passer, mit sabre au clair pour le dégager.

Cour Gambetta, des patrouilles d'artillerie ont également été huées ; en tout cas aucun blessé.

La cavalcade a été renvoyée au 3 juillet.

La convention égyptienne

Londres, 27 juin. — Une dépêche du Caire dit que le sultan a refusé définitivement de ratifier la convention égyptienne.

Un vapeur perdu

Londres, 27 juin. — Une dépêche annonce que le vapeur français le *Soudan* allant à Dunkerque, a échoué aujourd'hui près de Faleombe par un temps de brume.

Il revenait du Sénégal ayant à bord de nombreux passagers ; tous ont été sauvés.

On ne pense pas que le bâtiment puisse être renfloué. Le *Soudan* a décliné l'aide qu'un vaisseau anglais lui avait offert.

BULLETIN COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Les matières textiles et le commerce extérieur de la France pendant les cinq premiers mois de 1887.

Le tableau suivant indique le montant de l'importation en 1887 et l'augmentation constatée sur les résultats obtenus en 1886, pour les matières premières textiles, dans les cinq premiers mois des deux années mises en comparaison.

	Janvier à Mai 1887	*Augment. sur 1886*
Laine	149.234.000 fr.	1.276.000 fr.
Jute	7.193 000 »	2.114.000 »
Chanvre	7.750.000 »	2.029.000 »
Lin.	32.253.000 »	4.345.000 »
Coton	139.425.000 »	41.735.000 »

Dans la catégorie des produits textiles fabriqués qui sont entrés en France. les tissus de soie accusent une augmentation de 4 millions de francs, mais, par contre, les tissus de laine et les filés de coton ont diminué respectivement de 2 millions, les tissus de coton et les fils de lin ou de chanvre de 1 million de francs, par chaque article.

A l'exportation. les soies brutes ont une moins-value de 3.628.000 fr. ; les laines brutes gagnent 8 millions et les cotons 5 millions. On constate aussi les augmentations suivantes : 124.000 fr. sur les fils de laine expédiées pour une valeur de 12.462.000 fr. : 241.000 fr. sur les cotons filés sortis pour 1.043.000, et 1.603.000 fr. sur les tissus de coton dont il a été expedié pour 50.785,000 fr. Il faut reconnaître d'un autre côté que des diminutions ont frappé les articles suivants : tissus de laine 6.076.000 fr. pour les 142.024.000 fr. sortis ; tissus de soie 13.221.000 formant environ 14 0/0 de la valeur d'exportation qui est de 98.259.000 fr. ; fils de lin ou de chanvre 917.000 fr sur 3.050 000 fr. et tissus de lin ou de chanvre 1.997.000 sur les 3.370.000 fr. valeurs des exportations.

On voit que les tissus de laine, de soie, de lin et de chanvre n'ont pas encore obtenu cette année des résultats satisfaisants, mais il n'y a pas lieu de se décourager, une amélioration n'est pas impossible.

La laine à Londres

(De notre correspondant spécial)

LONDRES, le 27 juin 1887
(Wool-Exchange City.)

La quatrième semaine de nos enchères a débuté aujourd'hui avec un catalogue fort bien composé. Les laines de fabrique surtout y étaient représentées d'une façon admirable ; en Van Diemen des marques comme les E B L, les Wanstead, les J B les Trefusis en Sydney, les Borambola, les C J Mjura. les C S/Gamboola en Port Philippe, les J L C, les Narmbool, le tout en suint très léger et d'une nature exceptionnelle. Les plus beaux lots de Van Diemen ont atteint jusqu'à 16 deniers et demi et ont été pris par l'Angleterre ; les Sydney de 11 deniers et demi a douze et demi ont été enlevés par la fabrique française et l'Amérique a ramassé les Port Philippe a des prix s'élevant de douze à quinze deniers. — Tous ces genres ont été très vivement disputes mais c'est surtout sur les bonnes laines courantes pouvant convenir à la fois au négoce et à la fabrique que l'animation a été la plus grande.

On peut affirmer que sur la masse des laines offertes chaque jour il y a entre les prix du début et ceux d'aujourd'hui un écart de pleinement 10 0/0 ce qui pour les suints moyens se traduit par un gros denier.

Le concours des acheteurs s'est encore accrue et tout porte à croire que les cours actuels n'auront pas la moindre difficulté à se maintenir jusqu'à la clôture des enchères actuelles.

Le Nord, négoce et fabrique, peut avoir enlevé ce soir environ 2000 balles.

Laines

ANVERS, 27 juin.

Il a été vendu 262 balles de laine La Plata. suint.

LE HAVRE, 27 juin.

Il a été traité 35 balles de laine de Buenos-Ayres, suint, à fr. 180 les 100 kil.

MARSEILLE, 25 juin.

On a vendu 17 balles de laine Pelade Rabat, à fr. 195 et 195 balles Alep, à fr. 120.

PARIS, 27 juin.

Voici les prix des laines sur place : Métis, 1.40 à 1.80 : bas-fin, 1.40 à 1.70 ; haut-fin, 1.20 à 1.50 ; communes, 1 à 1.30.

CHARTRES, 25 juin.

L'affluence des vendeurs a été, cette année, plus considérable que de coutume à notre foire ; le nombre des marchands de laine était également considérable. Quant aux affaires, elles s'engagent lentement aux mêmes prix qu'à la première foire.

Les bonnes laines obtiennent le prix de 1.75 le kil. laines extra. 1.80. Quant aux laines communes, elles se vendent de 1 50 à 1.70 le tout suivant rendement et qualité.

Il reste encore plusieurs voitures à vendre, les détenteurs se refusant à toute concession ; néanmoins, il est probable que ce soir tout sera vendu.

Voici, en dernière heure, le nombre des voitures : 40 guimbardes, 64 carrioles, 110 sacs d'agneau.

NEUBOURG, 25 juin.

A notre foire de la Saint-Jean, on a vendu 4.700 toisons de laine. Prix en suint, 1.65 le kil. lavées, 2 fr.

TROYES, 25 juin.

Laines 1.65 à 1.70 le demi-kilogramme.

VIERZON, 25 juin.

Apport médiocre en laines ; vente lente ; prix inférieurs aux espérances. Laines Sologne 1.10 à 1.25 le kil., ; laines du Berry 1.25 à 1.45.

Mouvement maritime lainier

Le steamer *Belgrano* de la Cie des chargeurs-réunis, est arrivé le 27 juin au Havre venant de Buenos-Ayres via Dunkerque avec le solde de sa cargaison.

Le steamer anglais *City-of-Corinth* est arrivé à Buenos-Ayres le 20 juin, venant de Cardif prendre charge pour l'Europe.

Le steamer *Yarra* des messageries maritimes, débarquait à Marseille le 27 juin 2.666 b. laine d'Australie.

Le steamer *Ville de San-Nicolas*, des chargeurs-réunis, allant de Buenos-Ayres, Montevideo et Rosario à Dunkerque et le Havre, a passé le 23 juin à St-Vincent (Cap-Vert) attendu le 4 juillet.

Le steamer *Danish-Prince* est parti le 25 juin de Penarth pour la Plata.

Le steamer *Valetta* allant de Londres en Australie est parti le 25 juin de Malte.

Le steamer *Salazzie* des messageries maritimes, prend actuellement charge à Marseille pour l'Australie d'où il relèvera avec des laines pour France.

Le steamer *Algérie* arrivé à Marseille de Barcelone y a débarqué 10 b. laine.

Le steamer *Cuvier* est arrivé le 22 juin à B.-A. venant de Southampton et Anvers et venant prendre charge pour l'Europe.

Le steamer *Ville-de-Lille* a mis en mer le le 24 juin de la Pointe-de Graves pour Dunkerque venant de Bordeaux.

Le steamer allemand *Ibis* allant du Pacifique au Havre et à Hambourg, est parti le 19 juin de Montevideo.

Le steamer *Waldensian* est attendu de la Plata à Dunkerque le 15 juillet prochain.

Le steamer *Roma* allant de Londres à Brisbane est arrivé à Tonnsville le 23 juin.

Le steamer *Leipzig* allant de Brême à la Plata, a passé le 23 juin à St-Vincent.

Le steamer *Doric* allant de Londres à la Nle-Zélande. a passé le 23 juin à Ténériffe.

Le steamer *Belgrano* arrivé à Havre de la Plata et Dunkerque, avait terminé le débarquement du solde de sa cargaison le 28 juin et devait reprendre charge pour la Plata.

Marchés américains

Extrait du *Bradstreet* du 11 juin :

« Des télégrammes spéciaux annoncent l'approche du demi-été accompagné d'un ralentissement dans l'industrie et l'activité commerciales.

Tandis que le commerce est assez actif à Pittsburg, à Cincinnati, à Omatra, à St-Joseph et à la ville de Kansas, il n'atteint pas, partout, en importance celui de la semaine dernière. Dans quelques unes des villes citées plus haut il y a très peu d'animation. On note encore une activité modérée et aucun changement spécial depuis le 1er juin à Boston, à New-York, à Philadelphie, à Eransville, Louisville, à Nulwauker et St-Louis. Le mouvement des marchandises générales à Chicago, à Minnéapolis et à St-Paul est exceptionnellement important pour la saison.

Les articles en coton sont fermes avec un peu d'avance sur les prix des cotons blanchis et on prévoit une nouvelle hausse à cause de la fermeté des cours du coton brut.

Il ne s'est guère produit d'amélioration dans les prix des lainages de New England, mais les négociants de New-York disent que les cours sont plus fermes.

La laine brute continue d'être plus ferme dans l'ouest, et les fabricants de l'est qui ont acheté l'ont fait aux prix des détenteurs.

Le commerce est toujours calme quoique la tendance, constatée à l'est, soit plus prononcée, en dépit des résultats désappointants des enchères de Londres.

NOUVELLES MILITAIRES

SERVICE D'ÉTAT-MAJOR. — M. Eon, lieutenant brèveté au 16e bataillon de chasseurs à pied, est désigné pour servir en qualité d'officier d'ordonnance auprès de M. le général Chesneau, commandant la subdivision de région de Montélimar.

INFANTERIE. — M. Bloise, capitaine au 73e régiment d'infanterie, passe au 15e régiment de même arme.

GÉNIE. — M. Guignard, capitaine-commandant au 3e régiment à Arras, est classé à l'état-major particulier de l'arme et désigné pour être employé à Clermont-Ferrand.

LA RÉPARTITION DES CLASSES. — Du 1er juillet au 31 décembre 1887, les classes astreintes au service militaire seront ainsi réparties :

Armée active : classe de 1882, 1883, 1884, 1885, 1886.

Réserve de l'armée active : classes de 1878, 1879, 1880, 1881.

Armée territoriale : classe de 1873, 1874, 1875, 1876, 1877.

Réserve de l'armée territoriale : classes de 1867, 1868, 1869, 1870, 1871, 1872.

Les engagés volontaires, les anciens remplaçants. les hommes qui eut été remplacés ou qui se trouvent pour quelque motif que ce soit, dans une situation spéciale, marchent avec une des classes indiquées ci-dessus, conformément aux indications de leur livret individuel.

Les réservistes des classes de 1878 et 1880, ainsi qu'une partie des hommes de l'armée territoriale des classes 1874 et 1875, *appartenant à la cavalerie*, seront appelés à une période d'instruction à l'automne de 1887.

Exception faite pour les hommes appartenant au train des équipages, aux sections d'ouvriers, infirmiers, secretaires d'état-major, qui seront appelés à des dates spéciales, à fixer ultérieurement.

Situation météorologique. — Paris 27 juin. — Une hausse barométrique rapide s'est produite en Autriche et dans l'est de l'Allemagne, tandis que la baisse continuait dans l'est et le sud de l'Europe. L'aire supérieure à 765 mm s'avance de nouveau au centre du continent et l'isobare de 770 mm apparait à l'entrée de la Manche et vers La Corogne. La pression devient voisine de 760 mm sur la Méditerranée, elle s'abaisse jusqu'à 746 mm à Moscou. Les vents des régions Nord dominent toujours, ils sont faibles ou modérés.

La température baisse, excepté dans les bassins de la Baltique et de la mer du Nord.

Le thermomètre marquait ce matin — 7° à Bodo, 12 à Paris, Berlin, 18 à Lyon, 20 à Perpignan et 25 à Alger.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LA COMMISSION ADMINISTRATIVE du Bureau de Bienfaisance de Roubaix, à laquelle M. le ministre de l'intérieur a accordé une somme de deux mille francs pour être distribuée aux ouvriers *sans travail* des filatures incendiées Parent et Lemaire et Masurel fils, invite ces ouvriers à donner leurs nom et adresse à l'établissement charitable les jeudi, samedi et lundi, de 2 à 5 heures, jusqu'au 5 juillet au soir. Passé ce délai, les listes seront arrêtées.

LES OUVRIERS RESTÉS SANS TRAVAIL à la suite de l'incendie des filatures Parent et Masurel sont priés de se faire inscrire au bureau du journal tous les jours de cette semaine, de six à sept heures, ou dimanche prochain 3 juillet, de dix heures à midi.

LA FÊTE DES ÉCOLES LIBRES. — *La journée de lundi.* — Nous avons donné hier quelques détails sur cette seconde journée de la fête des écoles libres. En voici d'autres :

Au Brazza-Concert, nouvelle attraction : M. Bollaërt de Lille y était venu.

On connait déjà M. Bollaert et... ses jolis toilettes, car M. Bollaert a une façon ravissante de chanter en voix de femme, de se maquiller et de devenir la plus charmante créature qu'on puisse rêver, soit qu'il endosse sa jolie robe bleu de ciel, soit qu'il se mette en rose tendre.

Nous espérons avoir désormais l'occasion d'entendre à nouveau et plus souvent M. Bollaert.

Un divertissement qui a obtenu un vif succès, les deux jours, c'est le jeu dit *Tête de Tur*, très-gaillardement tenu par MM. Bonnel et Harinckouck. Des centaines de jeunes gens ont voulu abattre le lourd maillet sur la pointe de fer. Beaucoup ont fait preuve d'une grande force musculaire.

*
* *

Nous ne saurions résister au plaisir de revenir sur un des spectacles qui ont obtenu le plus vif succès à la foire aux plaisirs! Nous voulons parler, tout le monde le devine, du magicien, le docteur Fauster.

Son talent est réellement incroyable. Nous avons vu des personnes qui ne pouvaient comprendre comment on devinait ainsi leur caractère.

Le docteur Fauster opère au moyen de flacons d'alcool qui s'échauffent sous la pression de la main; suivant le plus ou moins de célérité avec laquelle l'alcool bouillonne, il devine le caractère de celui qui le consulte. Sa perspicacité n'a pas de limite. Citons un trait entre mille.

Un petit garçon était un peu paresseux, sa mère le conduisit près du célèbre magicien. Elle nourrissait intimement l'espoir qu'il devinerait sa faiblesse et lui ferait une salutaire semonce.

Elle ne se trompait pas. Quand vint son tour, il lui dit : « Mon ami, vous avez un bon cœur, mais vous êtes un peu paresseux. Il faudra vous corriger. »

On juge de l'étonnement de la famille.

Un autre monsieur ayant changé quatre fois de vêtements dans le but d'entendre une prédiction nouvelle, fut bien trompé. Quatre fois le docteur lui fit les mêmes revélations. Nous n'en finirions pas, si nous voulions énumerer tous les prodiges du docteur.

Qu'il nous suffise de remercier M. Albert Hendrickx qui nous a valu ce spectacle étonnant, et M. le docteur Fauster qui a mis au secours d'une bonne œuvre son remarquable talent.

*
* *

Vers six heures et demie, M. Pierre Catteau s'est rendu au musée Grévin; en quelques minutes la salle fut comble.

M. Pierre Catteau n'avait pas encore vu sa reproduction en cire. Il a félicite l'artiste, M. Ollé. et complimenté les organisateurs, MM. Souxdorf et A. Delporte. Ce dernier lui a offert une couronne et lui a adressé quelques paroles de remerciments. M. Pierre Catteau s'est retiré vivement ému.

*
* *

La fête de nuit a été digne de la première. Tout Roubaix connait les délicieuses impressions que l'on éprouve dans ce beau parc et arrangé avec tant de goût, par une de ces nuits calmes et rayonnantes d'étoiles comme celle de lundi.

La *Grande Fanfare* exécutait : on sait les progrès constants que réalise cette société sous la direction de M. Morel. Son exécution nous a satisfait dans une large mesure. Notons spécialement l'ouverture de *Jeanne Maillotte* comme un des meilleurs morceaux.

La *Fanfare Delattre* ainsi que la *Grande Fanfare*, dont le concours était absolument désintéressé, ont contribué pour une large part au succès général de la fête : elles ont formé l'attrait principal des fêtes de nuit de dimanche et de lundi.

Le feu d'artifice a été, comme dimanche, splendide.

Le clocher de Comines a été admiré comme c'était justice.

Beaucoup de monde dans la soirée, plus encore que dimanche.

Pour terminer, des vivats ont été chantés sur tous les points du jardin, en l'honneur de M Pierre Catteau, et la *Grande-Fanfare* lui a donné une sérénade. X.

La Société artistique vient de faire parvenir à la mairie une somme de 50 francs destinée à l'acquisition d'un prix qui doit être décerné en son nom au meilleur élève de l'Ecole des arts industriels.

Le « Veloce-Club » de Roubaix à Dunkerque. — Décidement Roubaix veut se distinguer dans tous les genres de Sport. Voici que deux de nos concitoyens, MM. L. Thélinge, et F. Musin, membres du *Véloce-Club*, viennent de remporter des succès aux courses vélocipédiques qui ont eu lieu hier à Dunkerque.

Ils ont obtenu chacun une médaille d'or et un troisième prix. C'est un joli début, très-encourageant pour le *Véloce-Club*.

Nos gymnastes. — Aux succès de nos musiciens nous nous faisons un plaisir d'ajouter ceux remportés par nos gymnastes au concours individuel de Valenciennes.

Sur soixante concurrents, ils ont remportés les prix suivants :

M. Cresson, 2e prix, médaille en argent, prix offert par M. le ministre de la guerre ; M. Dubeaurepaire, 4e prix, pot a tabac en marbre, offert par la société des courses de Valenciennes ; M. Couthier, 9e prix, objet d'art ; M. Delannoy, 10e prix, médaille offerte par la Ligue des patriotes.

Outre leur prix chacun de ces gymnastes a obtenu un diplôme.

Nous félicitons chaudement ces vaillants jeunes gens et leur souhaitons bonne chance au concours de Roubaix.

La société municipale de gymnastique et de tir *La Roubaisienne* offrira une fête à ses membres honoraires, dans la salle de l'Hippodrome, le dimanche 10 juillet, à quatre heures.

La Roubaisienne s'est assuré, pour cette circonstance, le concours de la *Fanfare Delattre*.

Résultats d'adjudications. — Il a été procédé, mardi matin, à diverses adjudications dont voici les résultats :

Construction d'un aqueduc rue de la Basse Masure.— Devis : 3000 fr.; M. Charles Larnoult, de Roubaix, rabais, 1 pour cent, seul soumissionnaire. M. Larnoult est déclaré adjudicataire.

— *Fourniture de livres de prix aux élèves des écoles communales.* — Devis : 11.789 fr. 45, MM. Césaire-Lenoir, de Lille. 40 fr. 30 pour cent, P. Deloffre, de Landrecies, 41 fr. 75 pour cent, adjudicataire.

— *Construction de trois échaudoirs à l'abattoir.*— Devis : 24.496 fr. 87. MM. Van Weldenfrères et Alfred Vronne fils ont soumissionné au prix du devis sans rabais. M. Jules Rasson fils a offert 3 0/0. M. J.-B. Degroeve 7 0/0. Ce dernier a été déclaré adjudicataire

Ecole nationale de musique. — Voici les résultats du concours du dimanche 26 juin.

Classe de solfège (élèves femmes), professeur, Mme Prus-Seynave. — 1re classe, 1re division. — 1er prix : médaille d'argent, Mlle Clémence Deridder ; 2e, Mlle Thérèse Brouchette ; 1er accessit : Mlles Marthe Lerat et Louise Mercier ; 2e, Mlle Jeanne Catteau. — 1re classe, 2e division. — 1re mention : Mlles Coralie Inglebert, Angèle Tiberghien, Louise Nison; 2e mention, Mlles Marie Verschaeve, Jeanne Vante, Juliette Caveye.

2e classe, 1re division. — Professeur, Mme Duhein-Letellier. — 2e prix : Mlle Angèle Petit et Antoinette Carrette; 2e accessit : Mlles Jeanne Honorez et Hélène Dejæger. — 2e classe, 2e division. — 1re mention : Mlles Marguerite Cheminade et Jeanne Lefebvre. — 2e mention: Mlle Marguerite Minssart. — 3e mention: Mlles Marguerite Parent et Jeanne Troffaes.

Classe élémentaire. — Professeur, Mlle Capron. — 1re distinction : Mlles Sylvie Lambert, Rose Dorion, Aline Morel, Cécile Bourgeois. — 2e distinction : Mlles Angèle Rapsaert, Angèle Jacquart, Germaine Vancommelbeck.

Barbieux — La musique municipale de Wattrelos a joué dimanche à Barbieux; elle a, une fois de plus, fait valoir ses excellents éléments. Son exécution a été très bonne.

La *Cœcilia* a interprété le *Retour au pays, la Fenaison* et *les Enfants des montagnes.* Ces chœurs lui ont valu les bravos et les bis du public.

Nous constatons avec plaisir que cette société chorale se perfectionne encore tous les jours.

Les « Prévoyants de l'Avenir ». — La conférence annoncée par les *Prévoyants de l'Avenir* a eu lieu dimanche au *Café du Globe* : elle a obtenu un grand succès.

M. Lassée, qui présidait cette intéressante séance, a donné lecture d'une lettre de M. le docteur Butruille, président de la 127e section, dans laquelle ce dernier s'excusait de ne pouvoir assister à la conférence; puis, dans une improvisation chaleureuse, M. Lassée a fourni sur le fonctionnement de la société des renseignements qui lui ont valu l'approbation de la salle entière.

L'auditoire, fort bien composé, a applaudi le conferencier, M. Giraud, qui s'est attaché à démontrer que l'épargne constituée individuellement, amène presque toujours de grandes privations, tandis que, grâce à un versement de 0,03 centimes par jour on peut arriver, en 20 ans, à se constituer, grâce aux prévoyants de l'avenir, une rente viagère annuelle se chiffrant dès à present par 400 fr. environ.

Les explications du conférencier ont paru être très goûtées par le public et de combreux adhérents se sont fait inscrire.

M. Lassée a terminé en annoncant, pour le dimanche 10 juillet une conference qui certainement sera un succès de plus à l'actif de la société.

Il a rappelé que les dames peuvent et sont priées d'assister à ces causeries : nous en avons, du reste, quelques-unes, qui suivent attentivement le conferencier.

Nous donnons ici quelques extraits du discours prononcé par M. Giraud.

. . . .

» Ensuite, pour arriver, je ne dirai pas à une modeste aisance, mais à mettre seulement de côté de quoi ne pas mourir de faim, soit une rente annuelle de 365 fr. ou 1 fr. par jour, et je crois être ici à l'extrême limite.

» Il faut, dis-je, pour avoir cette rente, amasser, en calculant l'intérêt à 4 p. 0/0 un capital de 9.125 fr.

» Supposons un espace, un champ de travail continu de 20 ans et répartissons la somme économisée sur ces 20 années, soit 460 francs par an en chiffre rond.

» Je sais bien que cela est peu de chose pour certaines personnes, mais, qui me soutiendra qu'un ouvrier peut de nos jours, sans privations extrêmes, arriver a ce résultat. Je dis et je soutiens que c'est impossible. Beaucoup d'ouvriers ne gagnent que 3 et 4 francs par journée, ils sont *chargés de famille et ne* peuvent songer à retirer plus d'un franc par jour à leur trop maigre ordinaire. Eh bien, sans exclure les autres, c'est a ceux-ci que je m'adresse principalement aux ouvriers de toutes professions, aux employés de commerce dont la majorité gagne de 100 à 150 fr. par mois, c'est à eux que je dis : venez à nous, venez aux prévoyants de l'avenir. En deux mots, en voici la définition.

» La société les *Prévoyants de l'Avenir* est une société civile de retraites pour les deux sexes. On y est admis dès l'âge de 15 ans.

» Le droit d'admission est de deux francs ; le coût du livret délivré à chaque sociétaire de 50 centimes ; total : 2 fr. 50, pour l'admission, qui forment ce que l'on appelle *les fonds disponibles* et restent à la disposition de la section qui les place.

» Chaque adhérent acquitte une cotisation mensuelle de 1 franc.

» Les sommes ainsi recouvrées sont versées, chaque mois, à la Caisse d'épargne qui achète des rentes sur l'Etat français au nom de la société; les titres restent en dépôt à ladite caisse, et personne, ni au comité central, ni ailleurs, ne peut les négocier. C'est donc bien en sûreté; nous désignons ceci sous le nom de *capital inaliénable*.

» Au bout de vingt ans de sociétariat, les sociétaires ont droit, leur vie durant, au partage intégral des intérêts produits par le capital social.

» La société est administrée par des sociétaires élus par les délégués de toutes les sections de Paris et des départements, au congrès qui se réunit tous les an le 3e dimanche de janvier.

» Cette assemblée choisit 15 membres et les charge d'administrer la société pendant l'année courante, tout en leur imposant un conseil de surveillance de 22 membres.

» Pour rendre sa marche régulière, la société se divise en sections répandues par toute la France.

» Voilà les grandes lignes.

» Nous avons donc dit qu'il fallait verser 12 francs de cotisation par an soit 240 francs pour 20 années de sociétariat, après lesquelles chacun a le droit de participer au partage des intérêts du capital social.

» A ce propos laissez-moi vous citer quelques chiffres.

» La Société fondée en 1881 a suivi la progression suivante :

31 décemb.	1881	sociétaires	757	capital	8.848,45
31	» 1882	»	1,432	»	28,691,46
31	» 1883	»	3.769	»	65.461,95
31	» 1884	»	5.980	»	175,715,02
31	» 1885	»	15,000	»	361,063,99
31	» 1886	»	25,678	»	675.532,57

et enfin, fin juin, nous pouvons compter 12.000 adhérents en plus; soit en tout 38.000 sociétaires et 950,000 francs.

» Sans rien exagérer, je crois (et tout le monde s'en convaincra par des calculs d'une simplicité extrême)

FEUILLETON DU 29 JUIN 1887. — 37

ELJEN!

Par Jacques BRET (1)

XV

Cela fait, et de façon qu'il n'y avait point à y revenir, Karadyoni avait tranquillement préparé son voyage. C'était une joie pour lui de revêtir le grand costume de magnat qu'il n'avait pas porté depuis si longtemps. Il avait pris son épée d'apparat, caressé la plume d'aigle de sa toque, retenue par une agraffe de diamants ; il avait donné un dernier coup d'œil à son équipage de gala. Enfin il avait commandé les chevaux et était parti pour Pesth à côté d'Irène.

Tout le long de la route, des saluts les accueillaient. Quelques « Eljen ! » retentissaient de loin en loin, comme un prélude. Les harnais, pailletés d'argent, scintillaient au soleil. La campagne s'étendait au loin, verte ou blonde, pleine de promesses, enguirlandée de folles pointes de ronces aux fleurs roses.

Quand ils arrivèrent dans la capitale, ils croisèrent nombre d'attelages qui couraient dans tous les sens. Ils trouvaient partout des visages connus, rayonnants de joie. Enfin, la voiture s'arrêta sur la place du couronnement au bas d'un joli pavillon que le colonel Feszites avait retenu pour eux et près duquel il les attendait. Il les introduisit lui-même dans leur appartement, et leur raconta en quelques mots tout ce qu'on connaissait des évènements qui se préparaient.

— Presque tous nos amis sont arrivés, ajouta-t-il. La ville est superbe au milieu de tant de mouvement !

Puis il reprit :

— Savez-vous où est André Dienyi. On ne l'a point encore vu.

— Non, je le croyais ici.

— Il faut qu'il ait été retenu chez lui. Mais il ne peut manquer de venir pour le couronnement.

— Assurément dit le comte.

Irène était restée silencieuse. Comme toujours quand on prononçait devant elle le nom d'André, elle n'avait pris aucune part à l'entretien. Que s'était-il passé à Dienyi ? Elle l'ignorait. Sa vie n'était-elle pas désormais séparée de tout ce qui concernait André ?

Le colonel avait dit vrai : le capitaine Dienyi n'avait point encore quitté le château. Avec le printemps, Georges de Bréval était revenu en Hongrie.

Il était là depuis quelques jours, plus épris que jamais de sa cousine, plus désireux d'avoir enfin une réponse. Mme Dienyi l'avait accueilli avec bonté, mais avec tristesse, Elisabeth avec le même sourire affectueux et tranquille. André était toujours très sombre et Georges put constater dès son premier regard, qu'il était de plus en plus malheureux.

Comme toutes les demeures hongroises, le château de Dienyi était, à l'arrivée de Georges, dans toute l'activité de la préparation de la fête nationale. Le moment était mal choisi pour aborder le sujet qui lui tenait au cœur. Il essaya pourtant d'en parler à Mme Dienyi et de la conjurer de lui dire si sa cause avait fait des progrès. Mais elle lui répondit évasivement, avec des réticences et des brièvetés qui l'alarmèrent sans rien lui apprendre.

La gaieté de Georges cédait à ses inquiétudes ; depuis l'année précédente, il avait fait un grand pas dans la vie. Ces natures tout épanouies, tout ouvertes au soleil, se fanent plus vite que d'autres sous une nuée d'orage. Il errait dans le château, ne pouvant prendre aux apprêts du voyage le même intérêt que ses amis, ne sachant à quoi se résoudre et cherchant toujours à se trouver sur le passage de sa cousine.

Le matin même du départ pour Pest, il était descendu au jardin et s'était assis sur un banc. Il aperçut Elisabeth qui sortait du château, portant à la main une corbeille couverte. Elle prit une allée qui l'amenait vers lui et quand elle fut à quelques pas elle lui sourit avec sa grâce ordinaire.

— Vous me surprenez, mon cousin, Je voulais sortir sans être vue, et, à peine dehors, je vous rencontre.

— Où alliez-vous donc, Elisabeth ?

Elle rougit et déposa sa corbeille sur le banc.

— J'allais au village. La fille d'un pauvre homme que je connais va se marier bientôt. Je lui portais sa toilette de noces.

— Voyons cela, dit Georges, qui subissait le charme d'Elisabeth et se reprenait à la confiance.

Il voulut ouvrir le panier.

— Non, non, reprit-elle en rougissant de nouveau. Vous êtes trop curieux, mon cousin.

Et devenant plus grave :

— *Tous ces objets ne me seront plus utiles.* je puis bien en disposer.

— Pourquoi donc ? demanda-t-il avec inquiétude.

Elle s'assit et lui fit signe de se mettre près d'elle,

— Vous ne savez donc pas, Georges, que je ne reviendrai pas à Dienyi ?

— Que voulez-vous dire ?

— Je dois entrer au couvent après les fêtes et cette journée est la dernière que je passerai ici.

Elle était très calme, et pourtant, malgré elle, ses yeux devenaient humides, Georges ne put retenir un gémissement qui s'échappa de sa poitrine.

— O mon Dieu ! murmura-t-il.

Les coudes appuyés sur ses genoux, il laissa retomber sa tête sur ses deux mains, et resta comme anéanti.

Elisabeth continua :

— Il y a bien longtemps que je songeais à me faire religieuse, je n'ai jamais eu d'autres pensée, mais j'hésitais à quitter ma mère, et, quand André est parti, j'ai compris qu'il fallait attendre. Vous rappelez-vous cette soirée où vous jouiez de l'orgue à la chapelle, un peu avant qu'Irène vînt nous annoncer la délivrance d'André.

Georges fit un signe d'assentiment.

— C'est à ce moment-là que je me suis décidée. J'ai promis à Dieu de lui consacrer ma vie s'il voulait nous rendre mon frère.

Elle s'arrêta et regarda Georges, qu'un muet désespoir avait envahi. Une lutte intime le bouleversait. Il voulait lui dire qu'il l'aimait. lui dire qu'elle brisait sa vie, et un sentiment indéfinissable le retenait malgré lui.

— Elisabeth ! commença-t-il, avec un regard douloureux, j'avais rêvé...

Mais il s'arrêta brusquement et, croisant ses deux bras sur sa poitrine, il se contint par un suprême effort.

— Non, se dit-il à lui même, tout au fond de sa conscience, non, je ne veux pas la disputer à Dieu.

Elisabeth s'était levée ; elle se tenait debout devant lui. Elle avait l'air triste et resta un moment silencieuse. Elle fit un mouvement pour reprendre sa corbeille; puis se penchant un peu vers lui.

— Mon cousin Georges, dit-elle lentement je prierai beaucoup pour vous.

Il releva la tête, ne put rien répondre, et la vit s'éloigner du côté du village.

Alors, pendant que des larmes tombaient de ses yeux, il dit à voix basse, en se parlant à lui-même :

« Elle ne saura jamais que je l'ai aimée ! »

Longtemps il resta sur ce même banc, épuisé, à bout de forces, retournant dans son esprit ce qu'Elisabeth venait de lui dire.

André vint le rejoindre ; il comprit aussitôt la souffrance de Georges. Il savait avant lui ce qu'il en coûte pour renoncer au bonheur ; il souffrait comme lui du départ d'Elisabeth. Tous deux s'entretinrent de ce que la vie réserve de douloureuses surprises, entremêlant leur causerie de longs et pénibles silences.

Quelques heures après, la voiture qui devait emmener à Pesth les habitants du château, stationnait au bas du perron. Les domestiques allaient et venaient, apportant sur les coussins de menus objets, des manteaux, des coffrets. Il avait d'abord été convenu qu'André accompagnerait à cheval Mme Dienyi et Elisabeth, mais devant l'accablement de Georges, André eut la délicate pensée de retarder son départ.

— Si vous voulez partir devant, ma mère, je vous rejoindrai demain soir. Je ne veux pas laisser mon cousin seul aujourd'hui.

Mme Dienyi approuva son fils d'un signe de tête. Malgré son courage, malgré sa piété, elle était profondément atteinte par la résolution d'Elisabeth. Elle ne pouvait regarder sans souffrance ni l'un ni l'autre de ses enfants.

Les gens de la maison ignoraient encore que leur jeune maîtresse les quittât pour toujours. Elisabeth l'avait voulu ainsi, afin, disait-elle, de ménager ses forces, mais au fond, pour ne pas troubler la joie qui était répandue partout à l'approche des fêtes, pour n'occuper personne d'elle-même.

Déjà Mme Dienyi était assise dans la voiture ; André, apouyé sur la portière causait avec elle. Le cocher, immobile, maintenait ses chevaux en attendant l'ordre de départ :

— Où est Elisabeth ? demanda la baronne.

Personne ne répondit.

André quitta sa mère et se dirigea vers la chapelle. Son pressentiment était juste ; Elisabeth était venue y faire une dernière visite, elle s'y était agenouillée pour la dernière fois. Elle regardait l'autel, deux larmes coulaient le long de ses joues, et pourtant sa bouche était entrouverte par une expression de bonheur, par un sourire à peine sensible, mais très pénétrant. Elle se croyait seule, elle n'entendit pas André qui s'approchait de la chapelle et qui s'arrêta devant la porte ouverte pour la contempler.

(A suivre.)

JACQUES BRET

(1) Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.